

DIRECTION

Tél. : 04 74 31 32 01
04 74 31 32 03
Fax : 04 74 31 32 04
E-Mail: direction@ch-vienne.fr

DECISION DU DIRECTEUR n° 2021-012

DÉLÉGATION DE SIGNATURE

Direction des ressources humaines médicales et non médicales
Centre Hospitalier de Condrieu

Le Directeur,

- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 6 aout 2019, nommant M. Christian DUBLÉ directeur des centres hospitaliers de Vienne, de Beaurepaire et de Condrieu à compter du 1^{er} septembre 2019 ;
- Vu l'arrêté du Centre National de Gestion en date du 30 avril 2021, nommant M. Jean-Louis DUONG QUANG TRUNG directeur adjoint chargé des ressources humaines médicales et non médicales,
- Vu l'article L. 6143-7 du Code de la Santé Publique relatif à la compétence des directeurs des établissements publics de santé ;
- Vu les articles D.6143-33 à D.6143-38 du Code de la Santé Publique relatifs aux modalités de délégation de signature des directeurs des établissements de santé ;

DECIDE

Article 1^{er} : Objet et dispositions spécifiques relatives au domaine de la délégation

Délégation de signature est donnée à Monsieur Jean-Louis DUONG QUANG TRUNG, pour signer les documents et décisions relatifs à la gestion statutaire et disciplinaire du personnel médical et non médical du Centre Hospitalier de Condrieu.

Article 2 : Objet et dispositions spécifiques relatives au domaine de la délégation

Monsieur Jean-Louis DUONG QUANG TRUNG dispose d'une délégation à caractère général en cas d'absence ou d'empêchement du directeur pour tous les actes du Centre Hospitalier de Condrieu.



Article 3 : Effet et publicité

La présente délégation prend effet à compter du 17 mai 2021.

La présente délégation est publiée sur le site Internet du Centre Hospitalier de Vienne.

Fait à Vienne, le 17 mai 2021.

Christian DUBLÉ

Directeur

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'CD', written over a light blue horizontal line. The signature is stylized and cursive.